

Rien d'étonnant à ce que nous soyons menacés de la clôture. Le premier ministre ne veut pas répondre. Il ne veut pas prendre position, comme il devrait le faire en tant que chef du pays, et dire à la Chambre des communes quelles sont les intentions du gouvernement au sujet de l'unification.

Quels sont les projets du gouvernement? On nous a dit au cours des dernières 24 heures, et il est intéressant de noter que ces nouvelles sont maintenant publiées dans les journaux, qu'on élabore actuellement des projets au cas où une force de maintien de la paix serait envoyée au Vietnam. Cela fait sûrement partie du programme de propagande. On a discuté de cette question au cours des quelques derniers jours et voilà maintenant que quelqu'un au ministère de la Défense laisse délibérément filtrer la nouvelle, alors que le Parlement est au beau milieu d'un débat sur la question. Je répète ce que le ministre a déjà nié: on reconnaît en général que le gouvernement actuel a l'intention de constituer, dès que ces hommes porteront l'uniforme vert, une sorte de force anonyme spéciale destinée aux missions de maintien de la paix. D'après moi, c'est là une des raisons essentielles de cette mesure. Les Nations Unies ont déjà rejeté cette proposition, mais le gouvernement poursuit quand même son idée. Un porte-parole du gouvernement a dit qu'on avait pris des dispositions pour envoyer une force de mille hommes au Vietnam. J'ai demandé au premier ministre de nous renseigner à ce sujet, et non au ministre qui refuse de répondre aux questions et qui recourt aux injures au lieu d'invoquer des arguments.

A-t-on discuté de ces plans avec les Nations Unies? Des indices permettent-ils de prévoir une demande de ce genre, ou s'agit-il simplement d'une autre de ces annonces publicitaires qui s'accumulent régulièrement dans les corbeilles à papiers des journalistes? Hanoï a-t-il montré qu'il accepte un cessez-le-feu et un retrait des troupes, conditions indispensables au maintien de la paix? Nous attendons vainement les réponses à ces questions. Le gouvernement se propose-t-il de renouveler ou de répudier ses obligations envers le NORAD? Si le Parlement a le droit d'être renseigné, ces renseignements ne devraient, sous aucun prétexte, nous être refusés.

Quels projets le gouvernement réserve-t-il à ces membres de nos forces armées vêtus de vert? Quelle est la politique du gouvernement à l'égard du NORAD? Quelle est son attitude quant à nos engagements envers l'OTAN? J'ai lu les explications fluides et glissantes. Si cette réponse est typique de ses réponses en général, le ministre nous surclasse tous, car c'est un océan de mots dans un désert d'idées.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Quelle est la politique du gouvernement envers l'OTAN? Est-ce vrai qu'on réduira ces effectifs? Nous avons le droit de le savoir. Ce débat aurait pris fin depuis longtemps si nous avions eu la réponse à ces questions. (*Exclamations*)

Certainement. Je ne parle pas des 22 députés libéraux, si c'est le bon nombre, qui ont parlé. Ils auraient parlé de toute façon. Je parle de l'opposition de Sa Majesté. Nous n'avons pas le droit de permettre au gouvernement de vendre au pays un chat en poche, et c'est ce qu'il fait. (*Applaudissements*)

Ce qui me renverse, c'est que le premier ministre prétend n'avoir rien à dire. C'est sûrement là l'exemple des mânes de Laurier, de King et de St-Laurent. La seule fois que M. St-Laurent n'a pas participé à un débat pour répondre aux propositions et aux questions, c'est en 1956 et nous savons tous ce qu'il est advenu du gouvernement St-Laurent en 1957, après qu'il eut foulé aux pieds le Parlement. Le gouvernement actuel nous ridiculise pour l'instant. C'est la même vieille équipe.

L'hon. M. Starr: Vous avez été intégré jusqu'au cou.

Le très hon. M. Diefenbaker: Tout ce que je puis dire, c'est que cette intégration est peu féconde en réponses.

M. Prud'homme: Qu'est-ce à dire de l'intégration au sein de votre propre parti?

Le très hon. M. Diefenbaker: Je viens d'entendre une voix. Cela me fait penser au coucou au mois de juin. On l'entend, mais c'est tout.

M. Prud'homme: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député désire poser la question de privilège.

[*Français*]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, je suis «la voix qui a parlé» et je voudrais répéter la suggestion que j'ai faite dans mon discours d'hier, savoir qu'il devrait peut-être y avoir un bill d'unification et d'intégration pour le parti conservateur-progressiste. C'est tout ce que j'ai dit.

• (3.30 p.m.)

[*Traduction*]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question de privilège n'en est pas une.